



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Mercredi 26 janvier 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 26 janvier 2000 à 19h30 à l'école primaire et secondaire Sacré-Coeur de Gracefield située au 11, de la rue St-Eugène.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Mme Denise Miron Marion et M. Reid Soucie,

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-001 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

- A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**
Ouverture de la séance
1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du CC 99-12-01
3- Procès-verbal C.E. 99-12-01 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Tournée des établissements (projet)
- B) **SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE:**
jeunes, adultes et formation professionnelle
1- Le point sur la réforme

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-001**)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

- 2- Troubles spécifiques d'apprentissage en lecture : suivi
- 3- Centre multi-services information
- 4- Nomination au poste de responsable du soutien à l'administration de la professionnalité scolaire.
- 5- Congrès A.Q.E.T.A.
- C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES**
 - 1- La politique et procédure concernant l'utilisation des locaux ou immeubles
 - 2- Affectation de la somme reliée à la servitude accordée à Bell Canada
 - 3- Suivi dossier photocopieurs
 - 4- Suivi dossier vérificateurs
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :**
 - 1- Projet politique de dotation en personnel
 - 2- Signature entente local (clause 11-2.09) liste de rappel, éducation des adultes
 - 3- Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie
- E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :**
- F) AUTRES :**
 - 1- Suivi dossier personnel (huis clos)
 - 2- Demande de reclassification (huis-clos)
 - 3- Ajustement d'effectif personnel de soutien (huis-clos)
 - 4- Lettre d'un parent et réponse acheminée (huis-clos)
 - 5- Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 23 février 2000 (Otter Lake)
 - 6- Levée de l'assemblée
 - 7-

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-002 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 1^{er} décembre 1999.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 1^{er} décembre 1999 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 1^{er} décembre 1999 est déposé pour information.

Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

Réponse sera transmise à M. Georges Lafontaine du Journal La Gazette concernant la demande formulée dans la lettre C9.

A-6 Tournée des établissements

Le directeur général fait part d'un projet de rencontre avec les intervenants des établissements de la commission scolaire.

Il expose les sujets qui y seraient abordés et la forme de la rencontre. La présence des commissaires, notamment ceux des circonscriptions touchant l'établissement ou se tiendra la rencontre sera très appréciée.

Les commissaires approuvent la démarche.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

B-1 Le point sur la réforme

Mme Marlène Thonnard transmet les informations sur l'implantation de la réforme. Elle commente le compte rendu de la rencontre du comité de coordination pédagogique du 22 novembre 1999.

Des membres du comité ont participé à une rencontre régionale en décembre dernier.

B-2 Troubles spécifiques d'apprentissage en lecture : suivi

Mme Marlène Thonnard présente le document préparé sur les troubles spécifiques d'apprentissage en lecture. Elle fait part d'un échange qu'elle a eu avec une personne ressource de la commission scolaire de Kamouraska à ce propos. L'orthophoniste a participé à une journée de formation en dyslexie et transmettra l'information aux orthopédagogues de la commission.

Il est prévu que M. Hamelin participera au congrès de l'A.Q.E.T.A prochainement en ayant une préoccupation à cet égard.

B-3 Centre multi-services : information

Un comité composé de représentants du C.L.D., du Carrefour Jeunesse Emploi, du CLE, du C.E.G.E.P. et de l'Université travaille présentement à la réouverture d'un centre multi-service à Maniwaki. L'objectif du centre viserait à offrir localement des cours de niveaux collégial et universitaire. Une personne ressource sera engagée dans le cadre de ce projet.

RÉSOLUTION 2000-CC-003

Nomination au poste de responsable du soutien à l'administration de la professionnalité scolaire.

Considérant l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'engager un responsable du soutien à l'administration de la professionnalité scolaire (référence : L.I.P. articles 262 et 263);

Considérant les qualifications et l'expérience de Mme Johanne Paradis qui répond aux exigences du poste;

Considérant l'avis favorable du diocèse de Mont-Laurier;

Considérant l'avis favorable du comité régional des Églises protestantes;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de procéder à la nomination de Mme Johanne Paradis au poste de responsable du soutien à l'administration de la professionnalité scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-004

Congrès A.Q.E.T.A.

Considérant l'intérêt de la commissaire Mme Diane Nault en regard de la question des services aux élèves en difficultés;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de déléguer Mme Diane Nault à titre de représentante du conseil des commissaires au congrès de l'A.Q.E.T.A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

C-1 La politique et procédure concernant l'utilisation des locaux ou immeubles

M. Beaudin informe les membres du conseil des commissaires que conformément à l'article 93 de la L.I.P., les conseils d'établissements adopteront leur propre politique concernant l'utilisation des locaux ou immeubles sous leur responsabilité. Ces politiques pourraient être distinctes de celle de C.S.H.B.O.

RÉSOLUTION 2000-CC-005

Affectation de la somme reliée à la servitude de Bell Canada

ATTENDU que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a reçu une somme de 1 500 \$ pour la servitude de Bell Canada à l'école St-Boniface de Bois-Franc;

Il est proposé par le commissaire Mme Nicole Potvin d'affecter la somme obtenue aux dépenses d'immobilisation pour l'école St-Boniface de Bois-Franc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Suivi dossier photocopieurs

La commissaire Mme Madeleine Aumond s'enquiert des développements du dossier des photocopieurs.

Le directeur général informe qu'il n'y a pas eu de développement récent dans ce dossier.

C-4 Suivi dossier vérificateurs

À la question de la commissaire Mme Madeleine Aumond, M. Jean-Claude Beaudin rappelle que ce dossier a déjà été réglé en mai dernier.

RÉSOLUTION 2000-CC-006

Projet politique de dotation en personnel.

Attendu la recommandation du comité des ressources humaines;

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion;

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux de mandater le directeur des services des ressources humaines afin qu'il procède à la consultation des différents groupes de personnel de la commission sur le projet de politique de dotation en personnel tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-007

Signature entente locale (clause 11-2.09) liste de rappel, éducation des adultes.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de mandater le président du conseil des commissaires M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier afin qu'ils signent pour et au nom de la CSHBO l'entente intervenue entre le SPEHR et la CSHBO relativement à la clause 11-2.09 de la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 2000-CC-008

Règlement concernant le code d'éthique et de
déontologie

Considérant l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la recommandation du comité du secrétariat général;

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau d'adopter le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie de la C.S.H.B.O., tel que déposé par le secrétaire général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-009

Huis clos.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'assemblée procède à l'étude à huis clos des points F-1, F-2, F-3 et F-4 à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-010

Réouverture

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-011

Demande de reclassification

Considérant la demande de M. Jean Gendron;

Considérant la recommandation de la direction d'école;

Considérant l'analyse de la tâche de M. Jean Gendron;

Considérant la description de tâche de l'adjoint administratif telle que décrite au règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires;

Considérant la recommandation du directeur général;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de procéder à la reclassification de M. Jean Gendron à titre d'adjoint administratif à la C.E.H.G.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-012

Ajustement d'effectif personnel de soutien.

Considérant l'augmentation du volume de transactions à exécuter au service de la paye de même que la complexité des nombreux rapports à produire régulièrement tout au cours de l'année budgétaire;

Considérant le surcroît de travail ainsi occasionné;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(suite **RÉSOLUTION 2000-CC-012**)

Considérant le manque évident de ressources à ce dossier;

Considérant les discussions avec Mme Jocelyne Lafleur ainsi qu'avec le directeur du Centre de formation professionnelle, M. Gilles Grondin ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de muter temporairement Mme Jocelyne Lafleur à demi-temps au service de la paye pour le reste de l'année scolaire, étant entendu que cet ajout de ressource se verrait régularisé au prochain plan d'effectifs du personnel de soutien. Mme Lafleur demeure affectée à son poste actuel pour l'autre moitié de son temps.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 Lettre d'un parent et réponse acheminée

Le directeur général et Mme Marlène Thonnard soumettent l'information concernant la requête d'un parent au regard des services scolaires disponibles pour son enfant.

F-6 Prochaine assemblée ordinaire : Le mercredi 23 février 2000 (Otter Lake)

RÉSOLUTION 2000-CC-013

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Secrétaire général



Président